

la médiathèque s'installe dans ses nouveaux locaux



Anne-Marie Germain, directrice des bibliothèques de la ville. / PHOTO B.N.

La médiathèque Albert-Camus s'est installée sous les arcades dans les locaux de l'ancien hôtel de ville. L'accueil s'effectue dans les 135m² laissés vacants. Les lecteurs y retrouvent les mêmes sections qu'auparavant : adultes, jeunesse et enfant. Trois salles sont là pour accueillir le public qui retrouvera les mêmes thématiques : documentaire, adulte et jeunesse. Une salle enfant est également opérationnelle, ainsi qu'une "grotte lecture" pour les tout-petits et un espace CD. Un nouveau service est proposé : le livre numérique. Les livres sont dématérialisés sur un site internet qui compte 2000 documents et romans. Pour bénéficier de cette offre, il vous suffit d'être inscrit et vous pourrez de chez vous à partir de votre ordinateur vous confier votre bibliothèque virtuelle. Cette bibliothèque virtuelle concerne toutes les catégories de livres sont disponibles. "Il s'agit d'une liseuse en ligne que je conseille car de très haute

qualité. Cette bibliothèque virtuelle nous convient parfaitement, les locaux étant trop petits pour avoir plus de livres et nous tenons à offrir un large choix à nos lecteurs", confie Anne-Marie Germain, directrice des bibliothèques de la ville. La médiathèque offre une initiation individuelle à l'utilisation de la bibliothèque virtuelle tous les mercredis de 14h à 18h et sur rendez-vous. Vous apprendrez à utiliser toutes les fonctions qu'offre la bibliothèque numérique. Cette initiation est gratuite, il suffit d'être inscrit. Anne-Marie Germain signale également que le site se dotera d'ici une année de liseuses. La ville achètera les livres numériques et ceux-ci pourront être consultés sur les liseuses, cela signifie plus de nouveautés et plus de facilités de prêts. "Le numérique ne remplacera pas et j'aimerais le supporter papier mais il vient compléter l'offre", conclut-elle. **B.N.**

Mercredi 10h-18h ; jeudi et vendredi 14h-18h ; samedi 10h-13h.

LIVRES EN BALADE

Les bibliothécaires et l'association "les amis des arts" ont lancé un concept original intitulé "le livre en balade". L'idée consiste à déposer dans les boulangeries, épiceries, salles d'attente... les lieux où il y a du passage des passants contenant 7 livres. Les Pennois peuvent les emprunter et les rapporter là où ailleurs dans un autre panier. La ville compte

à ce jour 17 lieux de dépôt. "Notre objectif est de mettre des livres où il y a du monde afin de toucher un public qui ne vient pas à la bibliothèque. Nous souhaitons continuer à faire vivre des livres qui sont retirés des étagères pour que d'autres y prennent leur place. Les livres ont ainsi une vie ailleurs", déclare Anne Marie Germain.

● **Magico-repas.** Le double magico-repas organisé conjointement par les magiciens pennois et les magiciens de Provence a attiré près de 150 convives. Julien, venu en voisin de Vitrolles, semblait conquis par la prestation du chalet Frédéric Mistral : "J'ai bien aimé tout ce qui se passait à 10 cm de mon assiette, les cartes qui changent de couleur dans ma main, et l'écrout qui se dévisse tout seul devant mes yeux. Mais j'ai également apprécié les numéros visuels sur scène : le ventriloque et sculpteur de ballons Arthur Tivoli." Désormais les Magiciens Pennois se consacrent au prochain grand événement de l'année : le 15^e festival de magie des Pennes-Mirabeau le 4 mai prochain. / PHOTO PH.B.



● **BOUC-BEL-AIR** ● Un Open13 versus Oxylyne Village. Pour marquer l'Open13, le Village Oxylyne organise une après-midi qui promet de smasher ! Samedi 2 février de 14h à 18h, l'équipe d'animation propose de venir taper la balle et d'affronter les coaches avec leurs raquettes. L'occasion pour tous de découvrir, en s'amusant, ce sport dynamique et, qui sait, gagner des places pour assister à l'Open13. → Contact au 04 42 94 02 39.

● **TRETS** ● Assemblée générale de l'Union des Commerçants. Ce soir, à 19h salle de l'Olympe assemblée générale de l'Union des Commerçants et Artisans Tretsois. Ordre du jour : bilan marché de Noël et loto ; salon des artisans et entreprises ; sens de circulation des véhicules ; cotisation 2013 ... galette des rois et champagne offerts en clôture de la réunion.

● **SIMIANE-COLLONGUE** ● Présentation des vœux. La section du parti socialiste Simiane-Mimet présente ses vœux à la population pour l'année 2013. Les responsables invitent ceux qui le désirent à venir les retrouver pour un échange convivial demain à 18h30, dans la salle Léon-Masson. → ps.simianecollongue@free.fr ou 06 71 90 66 35

Vinon et St-Paul se partagent les 900 000 euros de RTE

Une compensation pour les communes impactées par la ligne 400 000 volts

Un chantier exemplaire. Ce sont les mots de Jérôme Pamela pour qualifier les travaux d'extension de la ligne 400 000 volts jusqu'au site d'Iter. Exemplaire puisqu'ils se sont déroulés dans le respect des différents cahiers des charges, avec un calendrier suivi au jour près et un budget qui a su rester dans les clous. L'opération consistait à doubler 6 kilomètres de lignes aériennes, impliquant la reconstruction de 14 nouveaux pylônes et l'installation d'un poste à très haute tension. Le tout pour un coût total de 31 millions d'euros, financés à 70% par l'Agence Iter France (au titre de l'accueil du projet Iter sur le sol français) et 30% par RTE. Sachant que la partie aérienne du projet, pour une valeur de 9 millions d'euros, permettait la mise en place d'un PAP. Un plan d'accompagnement à projet. Mesure permettant à la commune impactée de recevoir une contribution financière de RTE correspondant à 10% de la somme : soit 900 000 euros. Exemplaire donc...



Quatre ans de travaux ont été nécessaires pour que la ligne 400 000 volts aille jusque sur le site Iter afin d'alimenter le tokamak. / PHOTO DR - IO

Éclairage public et passerelle piétonne

Ce "cadeau", le maire de Saint-Paul, Roger Pizot a décidé de le partager avec son voisin vairois de Vinon, Claude Cheilan. Car si le projet Iter se construit sur la commune de Saint-Paul, les Vinonnais sont beaucoup plus impactés, car situés plus près du site lui-même. C'est ainsi que deux projets ont vu le jour à Saint-Paul. Le premier, pour un montant de 450 000 euros, concerne la rénovation de l'éclairage public de la commune qui a permis de baisser la facture énergétique. La commune affiche une économie annuelle de 632 heures de fonctionnement et une économie en énergie d'environ 140 000 kWh par an. Le deuxième

projet, bénéficiant d'une enveloppe de 50 000 euros, concerne la rénovation en cours d'un pigeonnier datant de 1599, un élément du patrimoine culturel de la région, situé sur le parcours de la biodiversité mis en œuvre dans le cadre du programme de compensation aux défrichements du site. Enfin, le troisième projet, qui bénéficie d'un apport de 400 000 euros, permettra de financer une passerelle piétonne et cyclable sur la commune de Vinon-sur-Verdon. Un projet qui vise à réduire notablement les déplacements automobiles, notamment pour les écoliers, entre la rive droite et la rive gauche

de la commune, en passant au-dessus du Verdon. Catherine Greiveldinger, directrice de RTE Sud-est, s'est d'ailleurs félicitée de la mise en place de ces plans d'accompagnement de projet définis dans le cadre du contrat de service public signé entre l'Etat et RTE en 2005. "Par ces programmes, RTE s'implique réellement dans le développement des territoires traversés par l'aménagement et la construction de ligne aérienne", a-t-elle précisé lors de la cérémonie de la remise du chèque, en fin de semaine dernière, en mairie de Saint-Paul-lez-Durance. **Damien FROSSARD**

YVES LUCCHESI

"Iter profite à tous"

Yves Lucchesi, sous-préfet de l'arrondissement d'Aix, a assuré la mise en place et le suivi du PAP dans le cadre de l'extension de la ligne 400 000 volts. Et il a particulièrement apprécié le geste du maire de Saint-Paul-lez-Durance au maire de Saint-Paul, Roger Pizot. Il aurait en effet très bien pu prendre la totalité de l'enveloppe puisque tous les nouveaux pylônes érigés par RTE sont situés sur sa commune. Mais il a fait preuve d'un véritable esprit de solidarité et de partage en ne prenant que 50% de la somme. Je remercie également tous les membres du comité de pilotage qui ont accepté de ne pas saupoudrer la somme mais d'investir sur des projets majeurs et significatifs.

"Il est important de démontrer, à ceux qui en douteraient encore, que le projet Iter a des retombées économiques locales, et même très locales. Même si les 900 000 euros redistribués par RTE n'en sont qu'une infime partie : 1000 millions d'euros de contrats ont été attribués à des entreprises françaises et 620 millions à des entreprises de Paca." **D.F.**



La remise symbolique du chèque a eu lieu en mairie de Saint-Paul en présence du sous-préfet d'Aix, Yves Lucchesi, et des dirigeants de RTE et de l'Agence Iter France. / PHOTO D.F.

MEYREUIL

Quand les "pieds nickelés" deviennent marseillais

De très nombreux spectateurs ont bravé le froid pour assister à la comédie "Au revoir et merci 2" samedi soir dans la salle Jean-Monnet de Meyreuil mais l'ambiance marseillaise a rapidement réchauffé tout le monde!

En apéritif, quelques chansons de "Reggae d'Oc" et un plat de résistance, la pièce écrite par Jean-Luc Bosso "Au revoir et merci 2" : quatre énergumènes essaient de se refaire une santé financière et comme ils sont aussi



Quatre énergumènes essaient de se refaire une santé financière et comme ils sont maladroits, cela donne lieu à des situations cocasses. / PHOTO M.C.

maladroits les uns que les autres, cela donne lieu à des situations plutôt cocasses. Entre le naïf un peu limité, l'intellectuel s'exprimant en vers, l'hypersensible et le chef de bande qui se voit plus intelligent qu'il n'est, ces "pieds nickelés" marseillais étaient irrésistibles.

Aut casting: Paul Ross, Michel Ciravolo, Jean-Luc Bosso, Bernard Di Domenico et un sacré bon moment passé en leur compagnie. **M.C.**